

À tous les membres du Club de BousSENS

BousSENS, le 23 décembre 2024

Assemblée Générale Ordinaire

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Club de BousSENS, qui aura lieu le

mardi 28 janvier 2025
11h00 à BousSENS

selon le programme suivant :

11h00 Assemblée générale ordinaire
12h00 Apéritif
12h30 Repas

Vous trouverez l'ordre du jour en annexe.

Coupon-réponse

Nom : _____ Prénom : _____

- Je participe à l'Assemblée Générale du 28 janvier 2025.
 Je ne peux malheureusement pas participer

A retourner au plus vite, **mais au plus tard le mercredi 22 janvier 2025.**

Aucun rappel ne sera envoyé. Merci pour votre compréhension.

Menétrey SA
Tél. : 021 732 12 00

Rte de Bettens 3

1042 Bioley-Orjulaz
✉ info@leclub-bousSENS.ch

Nous rappelons aux membres qui ne se sont pas excusés ou qui se sont excusés trop tardivement (soit le vendredi précédent, avant 17h30) que nous sommes dans l'obligation de facturer le repas.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 28 janvier 2025
11h00 à BousSENS

Ordre du jour

- 11h00 Ouverture de l'assemblée et signature de la liste de présence
1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2024
 2. Rapport du président
 3. Rapport du trésorier
 4. Rapport du vérificateur des comptes
 5. Approbation des comptes 2024
 6. Décharge au trésorier et au comité pour sa gestion
 7. Admissions - démissions
 8. Comité : démissions – élections
 9. Election du Président
 10. Election des vérificateurs aux comptes
 11. Cotisations 2025, proposition du Comité
 12. Budget 2025
 13. Approbation du budget 2025
 14. Perspectives et animations 2025
 15. Informations
 16. Propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent être communiquées par écrit au comité dix jours au moins avant l'assemblée.

BousSENS, le 23 décembre 2024